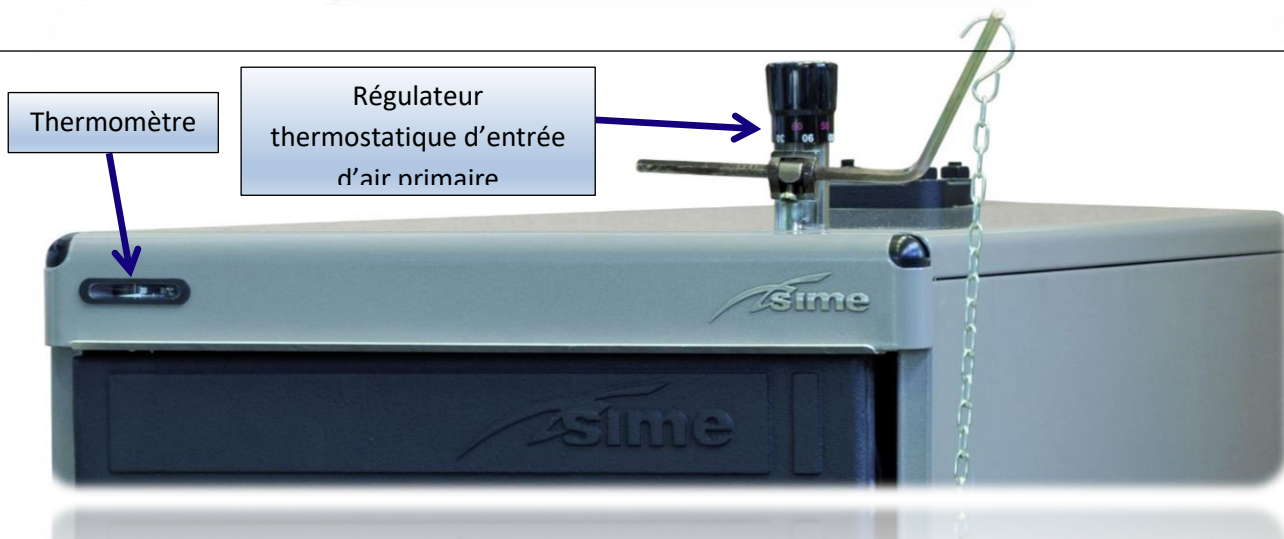


# Informations & Précautions pour la chaudière Bois



## **AVANT D'APPELER L'ASSISTANCE TECHNIQUE, VEUILLEZ CONTROLER :**

- Utiliser des bûches, de préférence de feuillus, dont l'humidité est  $<$  à 20% (le bois doit être stocké à l'abri des intempéries)
- En cas de manque d'air : combustion incomplète, rendement plus faible, condensation et bistrage.
- Il est toujours préférable de choisir un appareil de puissance modérée et de le faire fonctionner à plein régime. Le fonctionnement au ralenti des appareils bois engendre : condensation et bistrage, entraînant une diminution du rendement, surconsommation et salissure. La condensation et le bistrage peuvent entre autres être à l'origine de feux de cheminées, corrosion de la chambre de combustion et pollution de l'atmosphère
- Le conduit de fumée doit évacuer les fumées, résister à l'action chimique des fumées et des condensats, assurer le tirage nécessaire, résister à la température, être suffisamment étanche et stable.
- Prescriptions générales : Un appareil indépendant ne peut être raccordé qu'à un seul conduit individuel (conduit collectif interdit). Sa section intérieure doit être constante et de même forme sur toute la hauteur du conduit. Le sens d'emboîtement des tuyaux pour un conduit métallique est le mâle vers le bas, la partie femelle vers le haut. Son tracé doit être d'allure verticale. Le nombre de dévoiements maximum admissible est de 2, l'angle maximum autorisé  $45^\circ$ , le total de l'angle maximum est de  $180^\circ$ , tous dévoiements compris. Vérifier le dimensionnement du conduit selon EN 13384-1
- Le tirage doit respecter une dépression minimum de 0.12 mbar
- L'amenée d'air comburant doit être au minimum de  $200 \text{ cm}^2$
- En cas de tirage trop important, mettre en place un modérateur de tirage qui stabilisera la dépression.
- Avant l'installation de votre nouvelle chaudière il est impératif de s'assurer que le conduit métallique, s'il est existant (tubage), est ramoné avec un hérisson plastique. Si le conduit maçonné doit faire l'objet de la mise en place d'un tubage, il doit être préalablement ramoné, débistré et asséché (si nécessaire). S'assurer de sa vacuité et de sa ventilation par un espace annulaire.

Le règlement sanitaire départemental type impose un ramonage du conduit de fumée 2 fois par an, dont 1 fois pendant la saison de chauffe (suivant les départements le règlement sanitaire à des exigences complémentaires ou réduites)

## DYSFONCTIONNEMENTS : Causes- Effets - Remèdes

Désordres	Causes	Effets	Remèdes possibles
<b>Tirage trop faible</b>	<p>Conduit insuffisamment isolé (ex: passage dans les combles sans isolation, bouchon thermique)</p> <p>Conduit de fumée de section trop faible ou encrassé (ou vraiment trop grande).</p> <p>Conduit pas assez haut.</p> <p>Sortie du conduit dans zone en surpression.</p> <p>Défaut d'étanchéité du conduit.</p> <p>Mauvaise combustion par manque d'air comburant ou habitation en dépression (VMC, hotte de cuisine).</p>	<p>Encrassement chambre de combustion et conduit fumée.</p> <p>Refoulement quand porte du foyer est ouverte.</p> <p>Plafond noirci.</p> <p>Condensation.</p> <p>Pollution.</p> <p>Corrosion.</p> <p>Feux de cheminée</p>	<p>Vérification selon EN 13384-1</p> <p>Ramoner de conduit</p> <p>Ouvrir le registre de tirage.</p> <p>Isolation du conduit de fumée ou du tubage.</p> <p>Rehausse du conduit de fumée pour qu'il dépasse de 40 cm mini le faitage et tout obstacle environnant.</p> <p>Dégager la sortie du conduit de tout ce qui peut gêner (parabole par ex. : cf note 2 du § 5.4.9 du DTU 24 .1).</p> <p>Rehausser le chapeau sur la souche (passage des fumées entre les pieds du chapeau).</p> <p>Pose d'un accélérateur statique.</p> <p>Pose d'un extracteur mécanique des fumées (en ultime solution).</p> <p>Bois plus sec (H &lt; 20%).</p> <p>Amenée d'air frais de plus grosse section, orientée face aux vents dominants ou prise dans local bien aéré.</p> <p>Grille de prise d'air plus grande.</p>
<b>Tirage trop fort</b>	<p>Conduit trop long (sauf si vraiment trop long).</p> <p>Conduit de section trop importante.</p>	<p>Surconsommation.</p> <p>Mauvais rendement.</p> <p>Gaspillage d'énergie</p>	<p>Vérifier présence du ou des déflecteurs.</p> <p>Fermer le registre de tirage.</p> <p>Modérateur de tirage.</p> <p>Tubage de plus petit diamètre.</p> <p>Chapeau sur souche plus près du conduit (section sortie fumée &gt; section int. du conduit).</p>
<b>Bistrage du conduit de fumée</b>	<p>Bois trop humide.</p> <p>Appareil utilisé trop au ralenti.</p> <p>Tirage trop faible.</p> <p>Conduit de fumée mal isolé.</p> <p>Manque d'air comburant.</p>	<p>Encrassement.</p> <p>Pollution.</p> <p>Corrosion.</p> <p>Feux de cheminée</p>	<p>Durée de séchage du bois de 18 mois mini ; humidité doit être &lt; 20%.</p> <p>Faire des feux vifs de temps en temps.</p> <p>Cf ligne « tirage trop faible » ci-avant.</p> <p>Amenée d'air frais de plus grosse section, orientée face aux vents dominants ou prise dans local bien aéré.</p> <p>Grille de prise d'air plus grande.</p>
<b>Le bois brûle trop vite</b>	<p>Utilisation de résineux ou plusieurs bûches compressées.</p> <p>Bûches de section trop petite.</p> <p>Tirage trop important.</p>	<p>Nombreux chargements.</p> <p>Surconsommation</p>	<p>Résineux généralement déconseillés: utilisation de feuillus.</p> <p>Bûches de plus grosse section.</p> <p>Cf ligne « tirage trop fort » ci-avant.</p>
<b>Le bois brûle difficilement</b>	<p>Bois vert ou trop humide.</p> <p>Bois trop gros en diamètre (rondins).</p> <p>Tirage trop faible.</p> <p>Une seule bûche à la fois dans le foyer !</p>	<p>Chauffage insuffisant.</p> <p>Pollution</p>	<p>Durée de séchage du bois de 18 mois mini ; humidité doit être &lt; 20%.</p> <p>Utilisation de bois plus petit ou en quartier.</p> <p>Cf ligne « tirage trop faible » ci-avant.</p> <p>Au moins 2 bûches à la fois (sauf si densifiées)</p>
<b>Goudronnage du foyer</b>	<p>Trop d'utilisation au ralenti.</p> <p>Foyer surdimensionné.</p> <p>Tirage insuffisant.</p> <p>Bois trop humide.</p> <p>Manque d'air comburant.</p>	<p>Encrassement.</p> <p>Mauvais rendement.</p> <p>Pollution.</p> <p>Corrosion.</p>	<p>Fractionner les chargements et réaliser des allures plus vives, au moins de temps en temps.</p> <p>Nettoyer chicanes et passage des fumées entre buse et clapet.</p> <p>Remplacer par un appareil moins puissant.</p> <p>Cf ligne « tirage trop faible » ci-avant.</p>

## DYSFONCTIONNEMENTS : Causes- Effets – Remèdes (Suite)

<p><b>Corrosion du conduit ou tubage et/ou de l'appareil de chauffage</b></p>	<p>Cf ligne « goudronnage foyer » ci-avant. Emploi d'un hérisson métallique dans un conduit métallique ou tubage. Bois traité ou rejeté par la mer. Ramonage chimique contenant du chlore</p>	<p>Condensations. Corrosion.</p>	<p>Cf ligne « goudronnage foyer » ci avant. Si conduit métallique corrodé : le changer ! Descendre complètement le foyer à la fin de l'hiver. Utiliser du bois non traité uniquement. Utiliser du ramonage chimique "garanti sans chlore".</p>
<p><b>Plafond noirci</b></p>	<p>Identifier si les dépôts sont secs ou gras.</p>	<p>Si dépôts gras = refoulements de fumées. Si dépôts secs = carbonisation de poussières en suspension dans l'air</p>	<p>Si dépôts gras (suies) : - Cf ligne « tirage trop faible » ci-avant. - Méthode d'ouverture de porte. Si dépôts secs (poussières carbonisées) :</p>
<p><b>Foyer ne chauffe pas assez</b></p>	<p>Tirage trop faible ou carrément trop fort. Le bois brûle difficilement. Chargement en bûches trop faible. Déperditions de l'habitation trop importantes par rapport à la Pn de l'appareil. Chambre de combustion recouverte de suies.</p>	<p>Insuffisance de chauffage.</p>	<p>Cf lignes « tirage trop faible », « tirage trop fort » et « le bois brûle difficilement » ci-avant. Charger plus de bûches à la fois. Vérifier adéquation Pn / déperditions de l'habitation. Nettoyer la chambre de combustion</p>

**Nous attirons votre attention sur le fait que les anomalies ci-dessus relèvent du dimensionnement, de l'installation, de la qualité des matières brûlées, de l'insuffisance de matériels accessoires de limitation, contrôles, etc. Par conséquent ces désordres ne pourraient en aucun cas être couverts par la garantie contractuelle et dépendent intégralement du soin apporté à la conception et à l'utilisation de votre chaudière bois SIME.**